

Entente à Lomé sur le dossier du financement de la réforme du CERFER



Le Comité des Experts du Conseil de l'Entente a clôturé mercredi à Lomé sa troisième réunion extraordinaire de l'année. La rencontre a été consacrée à l'audit constitutionnel et organisationnel et le nouveau plan stratégique du Conseil. A l'issue du rendez-vous de Lomé, les Experts se sont mis d'accord sur le dossier de financement de la réforme du CERFER.

La troisième réunion extraordinaire du comité des Experts du Conseil de l'Entente a eu lieu les 14, 15 et 16 mai à Lomé sous la présidence d'Abra Afetse-Tay, Secrétaire Générale du ministère des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration de la République togolaise.

Des échanges « fructueux » ont été faits sur l'audit institutionnel et organisationnel et le nouveau plan stratégique 2018-2022 du Conseil balisant la voie à l'intégration des pays membres par des projets de développement intégrateurs au bénéfice des populations.

Pour venir à bout du terrorisme, les Experts ont marqué leur adhésion au mécanisme entente de renseignements et encouragent sa mise en place rapide aux fins de renforcer la coopération sécuritaire entre les Etats membres pour la construction d'un espace entente sûr dans l'optique de son développement.

{loadmoduleid 210}

Aussi, sont-ils parvenus à s'attendre sur le dossier de financement de la réforme du CERFER. Une réforme qui vise l'excellence pour les métiers de la route et pour le chemin de fer.

« Nous nous réjouissons également de l'aboutissement heureux du dossier de financement de la réforme du CERFER et lançons un appel aux Etats membres afin qu'ils apportent le soutien nécessaire à la concrétisation de ses objectifs pour l'épanouissement professionnel de la jeunesse », a déclaré Mme Afetse-Tay.

Selon Ouro Djobo Samah, Directeur général du CERFER, la réforme du Centre régional de formation pour l'entretien routier (CERFER) devrait coûter 1,8 milliard sur 10 ans aux pays membres du Conseil de l'entente.

Vendredi, les ministres des affaires étrangères des différents pays membres du Conseil de l'Entente vont examiner puis adopter les travaux faits par ces Experts.